	FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS	CFS: 78/1 Février 1978
	ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	
	ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION	

Point I de l'ordre
du jour provisoire

COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Troisième session

Rome, 24 - 28 avril 1978

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

- a) Election du Président et des Vice-Présidents
- b) Adoption de l'ordre du jour: pour décision
- c) Composition du Comité: pour information
- d) Recommandations du Conseil de la FAO et du Conseil mondial de l'alimentation qui intéressent le Comité: pour information

II. EXAMEN GENERAL DE LA SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE: pour discussion et recommandation

- a) Evaluation de la situation de la sécurité alimentaire mondiale et des stocks mondiaux
- b) Rôle des aliments autres que les céréales dans la situation de la sécurité alimentaire des pays en développement, et questions politiques connexes
- c) Incidences des tendances de la production rizicole sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement


III. MESURES PRISES POUR METTRE EN OEUVRE L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL: pour discussion et recommandation

- a) Politiques et objectifs nationaux en matière de stocks céréaliers: évolution récente
- b) Suite donnée aux recommandations de la deuxième session concernant l'insertion de certaines clauses économiques dans un nouvel accord international sur les céréales

IV. ACTIVITES DU PROGRAMME D'ASSISTANCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE: pour discussion et recommandation

V. AUTRES QUESTIONS

- a) Organisation de la quatrième session: pour décision
- b) Questions diverses
- c) Adoption du rapport: pour adoption

	FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS	CFS: 78/1 Février 1978
	ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	
	ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION	

Point I de l'ordre
du jour provisoire

COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

Troisième session

Rome, 24 - 28 avril 1978

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

- a) Election du Président et des Vice-Présidents
- b) Adoption de l'ordre du jour: pour décision
- c) Composition du Comité: pour information
- d) Recommandations du Conseil de la FAO et du Conseil mondial de l'alimentation qui intéressent le Comité: pour information

II. EXAMEN GENERAL DE LA SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE: pour discussion et recommandation

- a) Evaluation de la situation de la sécurité alimentaire mondiale et des stocks mondiaux
- b) Rôle des aliments autres que les céréales dans la situation de la sécurité alimentaire des pays en développement, et questions politiques connexes
- c) Incidences des tendances de la production rizicole sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement

III. MESURES PRISES POUR METTRE EN OEUVRE L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL: pour discussion et recommandation

- a) Politiques et objectifs nationaux en matière de stocks céréaliers: évolution récente
- b) Suite donnée aux recommandations de la deuxième session concernant l'insertion de certaines clauses économiques dans un nouvel accord international sur les céréales

IV. ACTIVITES DU PROGRAMME D'ASSISTANCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE: pour discussion et recommandation

V. AUTRES QUESTIONS

- a) Organisation de la quatrième session: pour décision
- b) Questions diverses
- c) Adoption du rapport: pour adoption

Notes sur l'ordre du jour

La troisième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale s'ouvrira au Siège de la FAO à Rome le lundi 24 avril 1978 à 10 heures. Ses travaux se poursuivront jusqu'au 28 avril 1978. Le calendrier proposé pour cette session est joint au présent document.

I. Questions d'organisation

a) Election du Président et des Vice-Présidents

Conformément à son règlement intérieur, le Comité devra choisir, parmi les représentants de ses Etats Membres, un Président et quatre Vice-Présidents. Les membres du Bureau resteront en fonctions pendant deux ans jusqu'à l'élection des nouveaux Président et Vice-Présidents. Le Président sortant est M.E. Mortensen (Danemark), et les Vice-Présidents sortants sont: MM. Bedjina Abdelaziz (Algérie), José Faldini (Argentine), G.C.L. Joneja (Inde) et W.F. Doering (Etats-Unis).

b) Adoption de l'ordre du jour: pour décision

Le Secrétariat a préparé l'ordre du jour provisoire de la troisième session en consultation avec le Président du Comité et en tenant compte du mandat de celui-ci. Les points II (b) et II(c) figurent dans l'ordre du jour provisoire conformément aux recommandations de la deuxième session (par. 13 et 14 du rapport).

c) Composition du Comité: pour information

Le Comité, qui est ouvert à tous les Etats Membres de l'Organisation et des Nations Unies, comprend les Etats qui ont notifié par écrit au Directeur général leur désir d'en faire partie et leur intention de participer à ses travaux. La qualité de membre est acquise pour deux ans. Le Secrétariat communiquera une liste à jour des membres actuels du Comité, établie en tenant compte des notifications reçues durant la dix-neuvième session de la Conférence de la FAO et de celles qui sont parvenues depuis lors en réponse à la lettre d'invitation à la présente session.

d) Recommandations du Conseil de la FAO et du Conseil mondial de l'alimentation: pour information

Le Conseil de la FAO à sa soixante et onzième session (juin 1977) et le Conseil mondial de l'alimentation à sa troisième session (juin 1977) ont examiné le rapport de la deuxième session et formulé des recommandations intéressant le Comité. Le Secrétariat communiquera, avant la session, des extraits pertinents de leurs rapports.

II. Examen général de la situation de la sécurité alimentaire mondiale: pour discussion et recommandation

a) Evaluation de la situation de la sécurité alimentaire mondiale et des stocks mondiaux

Le Comité examinera la situation actuelle de la sécurité alimentaire mondiale et identifiera les difficultés qu'il y a à assurer des approvisionnements réguliers afin de répondre aux besoins alimentaires. Il évaluera également les tendances à long terme de l'offre et de la demande de céréales, et, conformément à la décision qu'il avait prise lors de sa deuxième session, il étudiera brièvement les informations récentes concernant l'aide extérieure à l'agriculture, compte tenu des conclusions de la Conférence de la FAO, du Comité de l'agriculture et d'autres organismes intéressés. Pour l'aider dans cette évaluation, le Secrétariat présentera au Comité un bref exposé des principaux événements intervenus dans ces domaines depuis la dernière session.

Les délégués sont invités à exprimer leurs vues sur la situation générale et nationale de la sécurité alimentaire, ainsi que sur les niveaux des stocks céréaliers actuels et prévisibles. Les délégués et observateurs sont invités à faire rapport sur l'évolution récente des programmes d'aide extérieure apportée aux pays en développement pour renforcer leur agriculture en général et, en particulier, pour accroître leur production alimentaire.

Sur la base de cette évaluation, le Comité souhaitera peut-être formuler des recommandations touchant les problèmes de sécurité alimentaire qu'il aura identifiés.

b) Rôle des aliments autres que les céréales dans la situation de la sécurité alimentaire des pays en développement, et questions politiques connexes

A la suite de la suggestion, que le Comité a formulée lors de sa deuxième session, d'entreprendre une analyse plus large et plus générale du rôle des produits non céréaliers dans les approvisionnements alimentaires des pays en développement, la troisième session du Comité sera saisie d'un document analysant le rôle de ces produits, ainsi que des décisions politiques connexes, dans la sécurité alimentaire des pays en développement. Ce document a pour objet d'aider le Comité à évaluer l'importance relative des céréales et des autres denrées alimentaires selon les régions, et à identifier les problèmes politiques y relatifs, afin d'assurer la sécurité alimentaire. Les délégués, notamment ceux des pays où les produits non céréaliers entrent pour une part importante de la consommation alimentaire totale, sont invités à compléter les informations présentées dans ce document et à exprimer leur avis sur l'importance du rôle que ces aliments peuvent jouer pour assurer la sécurité alimentaire.

c) Incidences des tendances de la production rizicole sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement

A sa deuxième session, le Comité a noté que la production de riz s'est jusqu'ici accrue à un rythme sensiblement plus lent que celle du blé, et a invité le Secrétariat à analyser les incidences à long terme de ces tendances sur la sécurité alimentaire dans les pays producteurs et consommateurs de riz; il a aussi suggéré les mesures à prendre pour remédier à cette situation, avec le concours d'autres organismes intéressés. Le Secrétariat présentera donc un document analysant les principales causes de cette différence entre les tendances à long terme de la production rizicole et de la production de blé, constatées dans le passé, et évaluera les perspectives jusqu'en 1985. Ce document déterminera également, à partir de cette analyse, les incidences sur la sécurité alimentaire des pays intéressés et proposera éventuellement des lignes d'action. Le Groupe intergouvernemental sur le riz examinera cet exposé à sa vingt et unième session (13-17 mars 1977) et fera connaître ses conclusions au Comité.

III. Mesures prises pour mettre en oeuvre l'Engagement international

a) Politiques et objectifs nationaux en matière de stocks céréaliers: évolution récente

Le Comité passera en revue les mesures prises récemment par les gouvernements afin de mettre en oeuvre les clauses de l'Engagement international relatives aux politiques en matière de stocks céréaliers, notamment celles qui donnent suite aux recommandations formulées par sa première session. On se rappellera que le Comité avait recommandé, à sa première session, que tous les pays s'efforcent de définir et d'adopter, si possible avant la fin de 1977, des politiques et des objectifs concernant les stocks nationaux ou les aliments de base, surtout les céréales, et de les modifier le cas échéant, afin de se conformer aux lignes directrices de l'Engagement. A cet effet, le Secrétariat a envoyé un questionnaire sur le niveau des stocks ainsi que sur les politiques ou pratiques et les objectifs des pays en matière de stocks céréaliers. En se fondant sur les réponses des gouvernements à ce questionnaire et sur d'autres informations dont il dispose, le Secrétariat communiquera au Comité, aux fins d'examen, un rapport consacré à la situation actuelle des politiques nationales en matière de stocks céréaliers. Après avoir examiné les progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des politiques et des objectifs nationaux en matière de stocks, le Comité souhaitera peut-être formuler des recommandations sur les mesures à prendre le cas échéant.

b) Suite donnée aux recommandations de la deuxième session concernant l'insertion de certaines clauses économiques dans un nouvel accord international sur les céréales

Le Directeur général avait attiré l'attention du Conseil international du blé sur les recommandations formulées par la deuxième session du Comité, à propos de l'insertion de certaines clauses économiques dans un nouvel accord international sur les céréales pour que le Conseil les étudie. De même, ainsi que l'avait recommandé le Comité, le Directeur général a communiqué au Conseil international du blé les propositions formulées par le Groupe des 77 à propos de certaines clauses politiques précises du nouvel accord en le priant de les étudier comme il convient, du fait qu'elles expriment les vues des pays en développement. Le Secrétaire exécutif du Conseil international du blé sera invité à tenir le Comité au courant des discussions relatives à l'accord international sur les céréales et en particulier sur les recommandations du Comité.

IV. Activités du Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire mondiale

A sa première session, le Comité avait décidé que l'assistance spéciale fournie aux pays en développement pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs de sécurité alimentaire devrait normalement faire l'objet d'un examen biennal. Le Secrétariat présentera à la troisième session du Comité le premier rapport biennal sur les activités du Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire et sur les résultats obtenus. Ce rapport contiendra également des recommandations relatives à l'évolution future du Programme aux fins d'examen par le Comité.

V. Autres questions

a) Organisation de la quatrième session

Sous ce point de l'ordre du jour, le Comité examinera la date de sa prochaine session. Il souhaitera probablement tenir compte du calendrier d'autres réunions connexes. Aux termes de son mandat, le Comité doit en principe se réunir deux fois par exercice biennal et il peut tenir des sessions supplémentaires, s'il l'estime justifié par une situation incertaine en matière de sécurité alimentaire.

b) Questions diverses

c) Adoption du rapport

Le Comité présentera un rapport qui contiendra également des recommandations à l'attention du Conseil de la FAO. Il souhaitera peut-être examiner la question de savoir s'il doit inviter le Directeur général à porter ce rapport à la connaissance de la quatrième session du Conseil mondial de l'alimentation, aux termes de l'article VIII.3 de son règlement intérieur.

Calendrier proposé

Lundi
24 avril

Exposé liminaire

- I. QUESTIONS D'ORGANISATION
 - a) Election du Président et des Vice-Présidents
 - b) Adoption de l'ordre du jour
 - c) Composition du Comité
 - d) Recommandations du Conseil de la FAO et du Conseil mondial de l'alimentation
- II. EXAMEN GENERAL DE LA SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE
 - a) Evaluation de la situation de la sécurité alimentaire mondiale et des stocks mondiaux
 - b) Rôle des aliments autres que les céréales dans la situation de la sécurité alimentaire des pays en développement, et questions politiques connexes

Mardi
25 avril

- II. EXAMEN GENERAL DE LA SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE (suite)
 - c) Incidences des tendances de la production rizicole sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement
- III. MESURES PRISES POUR METTRE EN OEUVRE L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL
 - a) Politiques et objectifs nationaux en matière de stocks céréaliers - évolution récente

Mercredi
26 avril

- III. MESURES PRISES POUR METTRE EN OEUVRE L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL (suite)
 - b) Suite donnée aux recommandations de la deuxième session à propos de l'insertion de certaines clauses économiques dans un nouvel accord international sur les céréales.
- IV. ACTIVITES DU PROGRAMME D'ASSISTANCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE
 - Comité de rédaction

Calendrier proposé (suite)

Jeudi
27 avril

V. AUTRES QUESTIONS

a) Organisation de la quatrième session

b) Questions diverses

Comité de rédaction

Vendredi
28 avril

c) Adoption du rapport